



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

**VENDREDI 29 MAI 2026**

INFOS

ÉCHANGES

PRÉSENTATIONS



Centre Social Au Fil de Lambre

10 place de l'église 38150 Sonnay - Tél : 04 74 79 43 51- mail : [accueil@aufildelambre.fr](mailto:accueil@aufildelambre.fr)

## **Sommaire :**

Rapport moral.....	Page 2
Rapport financier.....	Page 4
Rapport d'activité.....	Page 9
Rapport d'orientation.....	Page 27
Les résolutions.....	Page 28

# RAPPORT MORAL 2025

Par la présidente Martine Fenoy

Votre participation à cette AG nous rappelle l'intérêt que vous portez à Au Fil de Lambre que vous faites vivre, pulser, grandir ainsi que la valeur précieuse de votre présence à chaque moment, activité ou action du centre social, selon le degré de votre engagement et de votre disponibilité. A nos côtés vous apportez vos sourires, votre bonne humeur, le partage de votre temps, votre talent, votre savoir-faire, votre énergie, vos coups de mains, vos initiatives ou votre participation active et votre engagement. Cette rencontre annuelle, comme toutes celles vécues tout au long de l'année, marque et met en lumière la valeur inestimable de ce lien « social » qui nous rassemble en lui donnant sens.

## Remerciements :

Nous vous remercions toute et tous chaleureusement pour votre participation à la vie du Centre Social :

- Notre équipe de professionnels d'abord, son directeur Guillaume et tous les salariés de l'équipe pour leur professionnalisme confirmé, leur dynamisme, leur énergie, leur adaptabilité, leurs sourires, leur disponibilité à toute épreuve !
- Nos bénévoles actifs, disponibles, efficaces, dévoués et engagés au quotidien, valeurs fortes et solides, forces vives, de notre association en lien étroit avec l'équipe de salariés,
- Nos partenaires qui constituent des soutiens et appuis : la CAF, les élus des communes dont les maires avec lesquels une coopération étroite s'est mise en place, la communauté de communes EBER,
- Tous les acteurs locaux qui nous soutiennent, producteurs agricoles et artisans locaux,
- Tous les habitants et les habitantes, les familles, concernés et qui nous font confiance,
- Une pensée particulière pour un administrateur qui vient de nous quitter, Roger Regal. Roger a œuvré avec dévouement, sérieux, enthousiasme et fiabilité à la création d'AFDL d'abord, à sa mise en place, puis son fonctionnement ensuite. Il a été pendant de nombreuses années un secrétaire exceptionnel pour l'association. Roger restera dans la mémoire d'AFDL une figure fondatrice et référente.

## Bilan de l'année et faits marquants :

Cette année, nous avons poursuivi les actions durables en cours, tout en restant à votre écoute pour répondre à vos initiatives et besoins en mettant

en place, par exemple, deux nouvelles actions :

- Le Repaire Café qui permet de lutter contre le gaspillage en redonnant vie à des objets, ustensiles, appareils cassés ou abîmés ou en panne ou des tissus déchirés ;
  - « Mon enfant rentre en 6ème », préparation de cette étape en tant que parent, action menée en partenariat avec le collège d'accueil ;
  - Un coup de projecteur sur le restaurant éphémère et l'Escape Game. Créé pour constituer une part d'auto-financement pour les séjours de nos jeunes à l'étranger, ces actions mobilisent les jeunes et permettent aux habitant-e-s de se retrouver autour de moments conviviaux et intergénérationnels.
- Nous mesurons concrètement l'ancrage d'AFDL sur le territoire...et le chemin parcouru..à travers trois actions qui ont fêté leurs 10 ans d'existence : la fête du jeu, Taf's (travail au fil des saisons pour les jeunes) et DéClic (Découverte Culturelle en Lien Inter Communal).

## Nous relevons :

- **l'abandon du projet intercommunal de nos quatre communes de construction de locaux fixes** et dédiés pour AFDL sur le site du terrain de basket de la commune d'Anjou. Nous vous l'avions déjà annoncé lors de l'AG dernière du 23 mai 2025. Cette décision nous amène à réinterroger et à repenser la question de l'itinérance des activités sur les quatre communes. En effet, l'itinérance avait été pensée comme provisoire lors de la création du centre social en 2008, le temps que le Centre Social s'installe et s'ancre sur le territoire en prenant mesure réelle de l'impact et l'utilité de son activité avant d'engager d'éventuels investissements pour des locaux dédiés tout en optimisant les locaux communaux existants, les écoles, à tour de rôle. Le constat partagé avec les communes des limites de cette seule modalité de l'itinérance dans le fonctionnement et le développement d'AFDL avaient conduit à la décision de locaux fixes et dédiés, tout en conservant une part de cette itinérance. L'abandon de ce projet nous amène à repenser cette itinérance comme durable. Nous avons commencé à y réfléchir avec les maires des quatre communes avant les élections de mars sur le plan de la logistique et opté pour du mobilier sur roulettes plus facilement déplaçable ; nous continuerons avec les nouveaux élus ;

- **Le bouclage et le rendu à la CAF du nouveau Projet Social** pour les quatre années à venir (de 2026 à 2029) en fin d'année après une année passée à l'élaborer en mobilisant bénévoles et salariés. Nous rappelons les 4 axes qui le structurent : -1 pérenniser le lieu ressource, -2 promouvoir le lien social, -3 agir de façon éco-responsable, - 4 soutenir les familles. Son lancement a été réalisé lors d'un séminaire en novembre. Il reste à faire vivre ce nouveau projet en dégagant des priorités qui éclairent l'activité pour tous et lui donnent sa cohérence ;

- **Un tournant financier abordé et à prendre avec des incertitudes à lever pour retrouver une stabilité financière** en repensant notre modèle économique dans un contexte qui a changé et en disposant de nouvelles sources de financement. Nous avons pris des mesures en ce sens :

\*En favorisant la prise de conscience de la situation par les salariés, les bénévoles et les élus dans le prolongement de ce qui avait été présenté à l'AG précédente :

\*En impliquant les salariés dans la mise en œuvre de mesures de réduction des dépenses tout en maintenant la qualité et le sens de nos interventions;

\* En menant une démarche pro-active d'alerte sur la situation auprès d'EBER qui a abouti à l'obtention d'une subvention exceptionnelle cette année tandis qu'une réflexion est lancée par EBER à partir d'une étude d'impact et de l'évolution de leurs compétences sur le partenariat avec les 5 CS, étude à laquelle les CS sont associés ainsi que la Fédération des CS de l'Isère. On relèvera l'importance du travail de coopération engagé depuis plusieurs années entre les 5 CS d'EBER, coopération qui s'est

consolidée et se concrétise dans les attendus de cette démarche partenariale conduite avec EBER ;

\* En recherchant de nouveaux soutiens financiers locaux sous forme de dons par la commission finances créée (entreprises, artisans, commerçants) en faisant mieux connaître le Centre Social et son impact sur le territoire des 4 communes.

À Au Fil De Lambre, l'année 2025 a vu l'activité se maintenir sur sa lancée dynamique d'une part tout en se développant avec de nouvelles actions d'autre part. Cette dynamique positive, en appui sur l'engagement collectif remarquable de toutes et tous, salariés et bénévoles, fait écho aux besoins et attentes des habitant-e-s toujours demandeurs ; une activité bien implantée sur le territoire qui fait face cependant à des incertitudes financières qu'elle s'emploie à relever pour rétablir un équilibre de fonctionnement serein et durable.

# RAPPORT FINANCIER 2025

Par la trésorière Ghislaine Marcoux

Le rapport financier est le reflet de l'activité économique de l'association, traduite par les chiffres. Comme chaque année, nous présentons à l'assemblée générale ordinaire, la vie de l'association via le volet financier. Deux éléments composent ce rapport : le compte de résultat et le bilan.

## LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat est constitué des produits et des charges qui se sont accumulés sur une année de fonctionnement. Il permet de comprendre l'activité de l'association sur l'année.

Le résultat 2025 est de 24 815€ 33

Compte de résultat 2025 – synthèse				
Charges (dépenses)			Produits (recettes)	
Intitulé	2025		Nature	2025
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>	
<b>60 Achats</b>	<b>38 697,26</b>	<b>7,3%</b>	<b>70 Ventes</b>	<b>303 807,44 54,8%</b>
Dont :			Dont :	
Alimentation et pharmacie (frais de cantine-centre de loisirs)	31 627,01		Participation des usagers	103 709,76 18,7%
Fournitures	5 507,63		Prestations de service CAF (yc CTG et PS jeunes)	200 098,00
<b>61-62 Services et autres services extérieurs</b>	<b>103 435,33</b>	<b>19,5%</b>	<b>74 Subventions</b>	<b>215 565,36 38,9%</b>
Dont :			Dont :	
Locations immobilières (loyers)	5 629,11		Subvention communauté de communes EBER	55 786,55
Maintenance	8 397,55		Subvention communes	139 450,44
Assurances	6 847,91		Sub de fonctionnement état (Fonjep)	7 107,00
Activités (yc transport)	28 728,26		Subvention fonctionnement CAF (Plans mercredi )	8 247,49
Intervenants et travaux extérieurs	18 117,21			
Frais de formation	905,00			
<b>63 Impôts et taxes</b>	<b>6 451,75</b>	<b>1,2%</b>	<b>75 Produits gestion courante</b>	<b>5 204,89 0,9%</b>
Dont :			Dont :	
Participation employeur formation	6 185,81		Cotisation des adhérents	3 280,00
<b>64 Charges de personnels</b>	<b>371 861,18</b>	<b>70,2%</b>	<b>76 Produits financiers</b>	<b>1 670,76 0,3%</b>
Dont :			<b>77 Produits exceptionnels</b>	<b>0,0%</b>
Salaires (yc congés payés)	287 621,80			
Cotisations (total)	85 583,46			
<b>65 Autres charges gestion courante</b>	<b>1 208,10</b>	<b>0,2%</b>		
<b>66 Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>		
<b>67 Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>		
<b>Total charges décaissées</b>	<b>521 653,62</b>	<b>98,4%</b>	<b>Total produits encaissés</b>	<b>526 248,45 94,9%</b>
<b>68 Dotations aux amortissements, provisions</b>	<b>8 255,48</b>	<b>1,6%</b>	<b>78 Reprise sur amortissements et provisions</b>	<b>28 475,98 5,1%</b>
<b>Total charges</b>	<b>529 909,10</b>		<b>Total produits</b>	<b>554 724,43</b>
Total avec la valorisation du bénévolat et des mises à disposition gratuites	<b>581 672,51</b>		Total avec la valorisation du bénévolat et des mises à disposition gratuites	<b>606 487,84</b>
Mise à disposition gratuite équipement	22 603,95	4,3%	Mise à disposition gratuite équipement	22 603,95
Bénévolat	29 159,46	5,5%	Bénévolat	29 159,46

### Les dépenses :

**Le total des charges est stable** et même en légère diminution par rapport à N-1 (-2%)

Nous observons une **diminution des achats** (cpté 60) de **-9%** et des **services extérieurs** (cpté 61) de **-27,47%** par rapport à N-1.

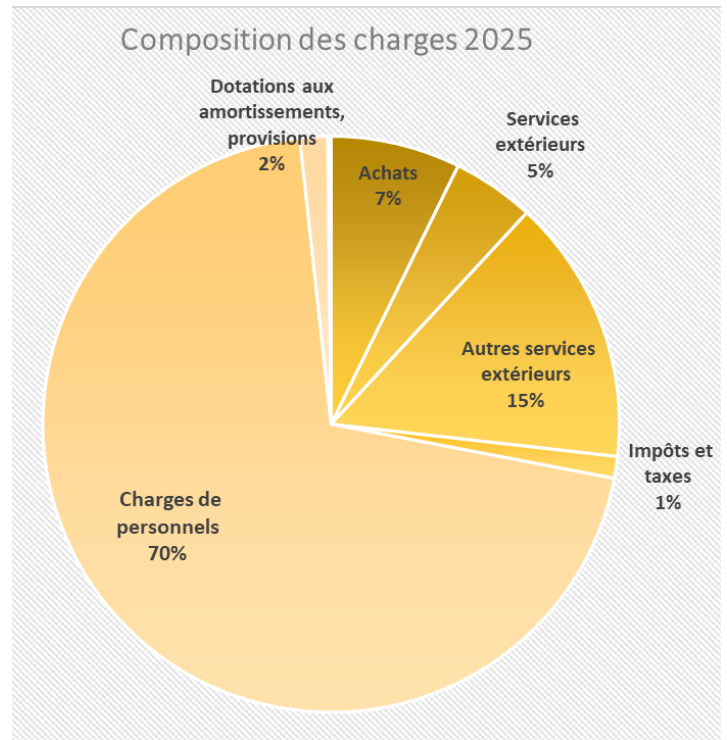
Les **autres services extérieurs (activités, transports, intervenants...)** quant à eux **augmentent** de **+8,3%** (cpté 62)

**Les charges de personnel** représentent **70%** du total charges **(+2 points)** par rapport à N-1.

Ces informations s'expliquent à la fois par les efforts menés pour optimiser certains achats, et par le fait que, malgré ces ajustements, plusieurs dépenses directement liées à l'activité poursuivent leur augmentation. C'est le cas des entrées payantes, des transports ou encore des interventions spécifiques.

Il convient d'y voir non seulement la conséquence de la hausse des coûts, en particulier pour les transports collectifs, mais aussi le reflet d'une attractivité croissante, observable à travers l'augmentation des ventes.

Après une forte progression des charges de personnel en 2024, liée à l'évolution conventionnelle des salaires, la situation apparaît désormais stabilisée sur ce poste.



### Les produits :

Nos ressources se composent essentiellement des ventes qui regroupent participation des usagers et les prestations de services CAF et des subventions.

Le total des **produits est en hausse** de **3,9%** par rapport au précédent exercice. Ceci s'explique par :

**-La participation des usagers est elle aussi en hausse** de **(+6%)** et représente **18,6 %** de la part des produits de cet exercice. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de l'activité ainsi que par une évolution partielle des revenus des familles du territoire. Notre mode de calcul de l'ALSH, basé sur le revenu annuel des familles, se répercute directement sur le niveau des recettes.

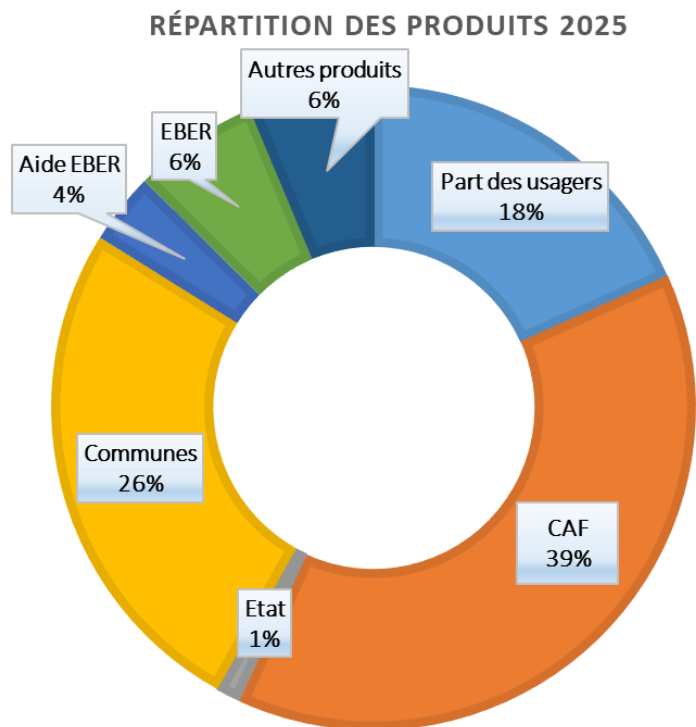
**Les partenaires financiers principaux d'Au fil de Lambre sont la CAF et les communes.**

Le soutien de la CAF, correspond à **39 %** de nos financements et les subventions des communes en représentent **26%**.

**-La part des prestations de service CAF progresse** de **9,4 %** par rapport à l'année précédente, principalement en lien avec l'augmentation de l'activité réalisée.

Par ailleurs, la hausse constatée sur le poste des ventes résulte d'un ajustement analytique : la prestation de service Jeunes vient désormais remplacer la subvention de préfiguration du même dispositif, auparavant comptabilisée dans les subventions.

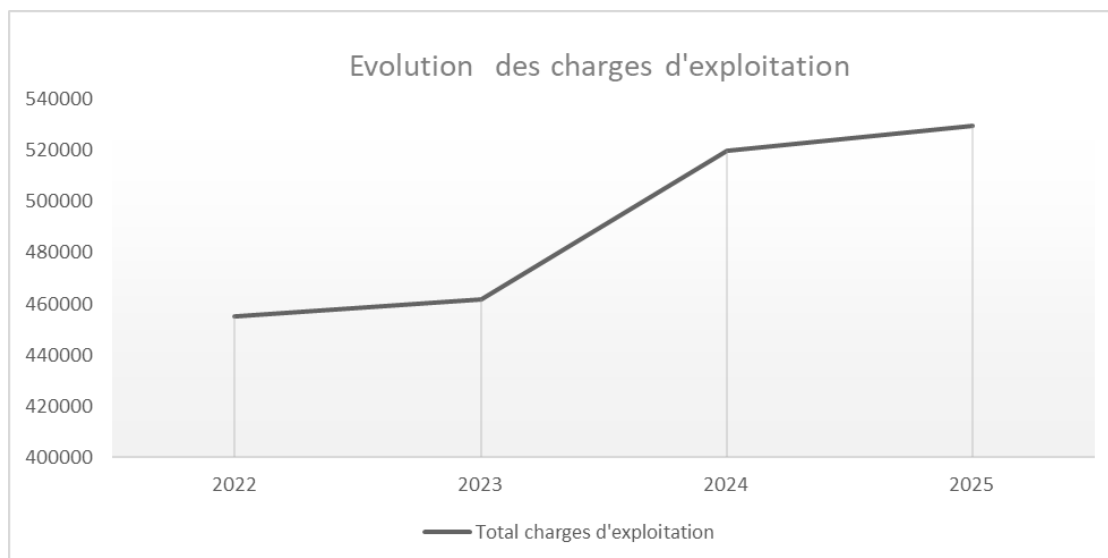
**-D'autres financements** ont été obtenus par des **appels à projets ponctuels de la CAF et d'EBER** sur des activités



spécifiques et représentent **1,5 %** de la part des produits.

-Fait marquant, en raison de nos difficultés financières et de trésorerie, nous avons sollicité **une aide financière de 20 000€** à la communauté de communes EBER pour 2026 qui a finalement été votée et perçue en 2025.

Nous avons repris pour **23 848€** d'écritures comptables de provisions.



### Le Résultat :

Le résultat est excédentaire de **24 815€ 33** (4,7% du total charges). Mais comme l'an dernier, **ce résultat ne reflète pas la réalité** de la situation financière. Si l'on déduit l'aide exceptionnelle d'EBER et la reprise de provision qui n'est qu'une écriture comptable nous obtenons une lecture plus fidèle de notre résultat d'exploitation de **-19 032€**.

## LE BILAN

Le Bilan d'une association constitue l'état de son patrimoine à un instant T. Il décrit :

-Les richesses détenues au 31 décembre 2025 par l'association, c'est l'**actif**.

-Ce que l'association doit : le **passif**.

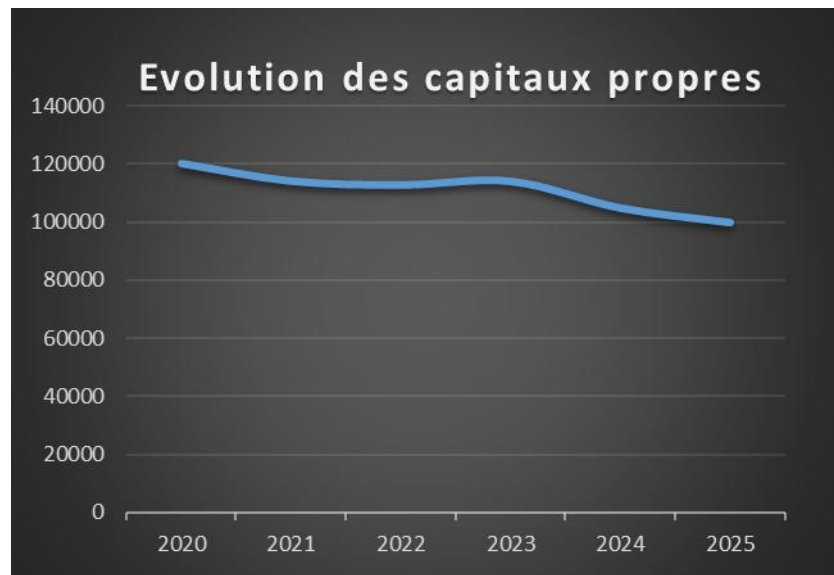
Ce bilan permet donc d'analyser la « photographie » financière du centre social au 31 décembre 2025.

Bilan AFDL							
Actif				Passif			
	Brut	Amortissement	net 2025	net 2024		net 2025	net 2024
Immobilisations incorporelles					Situation nette		
concessions brevets droits similaires	5184,00	5184,00		0,00	fonds associatifs		
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>5184,00</b>	<b>5184,00</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	reserves	46168,28	46168,28
Immobilisations corporelles					report à nouveau	48233,01	56545,48
installations techniques	94975,70	76120,23	18855,47	27110,95	résultat de l'exercice	24815,33	-8312,47
autres immobilisations corporelles					<b>Total situation nette</b>	<b>119216,62</b>	<b>94401,29</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>94975,70</b>	<b>76120,23</b>	<b>18855,47</b>	<b>27110,95</b>	subvention d'investissement	5314,37	10288,25
Immobilisations financières	516,75		516,75	516,75	<b>Capitaux propres</b>	<b>124530,99</b>	<b>104689,54</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>100676,45</b>	<b>81304,23</b>	<b>19372,22</b>	<b>27627,70</b>	provision pour charges		23848
					provision pour risques		
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00			0,00	<b>Provisions pour risques et pour charges</b>	<b>0</b>	<b>23848</b>
Créances					<b>Fonds dédiés</b>	<b>22650,34</b>	<b>26575,34</b>
créances clients	7490,82		7490,82	7479,42	Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédits		
Autres créances	50755,15		50755,15	53194,13	Avances acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Total créances</b>	<b>58245,97</b>		<b>58245,97</b>	<b>60673,55</b>	Dettes diverses		
Disponibilités et Divers					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	389,21	-1267,03
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	39438,2	52094,72
Disponibilités et Divers	112083,83		112083,83	120316,88	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Charges constatées d'avance				14,96	Autres dettes	2693,28	2692,52
<b>Total disponibilités et divers</b>	<b>112083,83</b>		<b>112083,83</b>	<b>120331,84</b>	<b>Total dettes diverses</b>	<b>42520,69</b>	<b>53520,21</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>170329,80</b>	<b>0,00</b>	<b>170329,80</b>	<b>181005,39</b>	produits constatés d'avance		
<b>Total actif</b>	<b>271006,25</b>	<b>81304,23</b>	<b>189702,02</b>	<b>208633,09</b>	<b>Dettes</b>	<b>42520,69</b>	<b>53520,21</b>
					<b>Total passif</b>	<b>189702,02</b>	<b>208633,09</b>

Les capitaux propres d’Au Fil de Lambre sont de 97 k€ si l’on déduit le résultat de l’exercice.

Le fonds de roulement qui correspond à la différence entre les capitaux propres et les actifs immobilisés, est positif. Il correspond à près de **2 mois de fonctionnement ce qui est en dessous des préconisations de la CAF.**

La trésorerie est positive ce qui ne nous empêche pas de rencontrer des **périodes de tension entre novembre et mars en raison d’un sous financement d’une part et d’autre part du décalage entre l’attribution et le versement des subventions.**



Autre indicateur : la **solvabilité à court terme** de l’association, calculé sur la base actif circulant-stock/dettes à court terme nous donnera une indication sur cette capacité. Avec un ratio supérieur à 1 (4) AFDL peut faire face à l’ensemble de ses dettes à court terme.

La valeur résiduelle nette comptable de nos **investissements** est de 18 855€ 47. Notre actif immobilisé est amorti à hauteur de **81%** ce qui signifie que nous fonctionnons avec du matériel usagé.

Au cours de l’année, l’association s’est mobilisée pour maîtriser ses dépenses et rechercher des solutions pérennes en lien avec les partenaires financeurs lors des comités techniques financiers. Ce travail a permis d’aboutir à une **réévaluation des subventions communales à partir de 2026**, ainsi qu’à l’obtention d’une **subvention exceptionnelle de la communauté de communes EBER pour 2025**. Cependant, la **recherche d’un modèle économique durable** demeure un enjeu majeur à atteindre d’ici 2027.

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

*Exercice clos au 31/12/2025*

Aux Membres de l’Association AU FIL DE LAMBRE

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l’Assemblée Générale, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de l’Association AU FIL DE LAMBRE relatifs à l’exercice clos le 31/12/2025, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l’Association à la fin de cet exercice.

## LE BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel constitue une projection, à un instant T, des dépenses et des ressources en lien avec les orientations du projet social ou de l'activité pour l'année N. Il s'agit d'un outil de planification et de pilotage, destiné à guider l'action, mais qui est amené à évoluer tout au long de l'exercice en fonction des réalités observées.

Il s'agit d'un **budget pessimiste, sous contrainte**, dont l'objectif est de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

### **Il se compose de :**

- l'évolution conventionnelle qui entre dans son avant dernière année soit une hausse +3% par rapport à N-1
- l'actualisation des subventions municipales.
- les prestations et subventions CAF sur la base d'une activité « socle »
- une prise en compte prudente de la participation des usagers
- ainsi que la dernière reprise de provisions de 25 000 €

En revanche, ce budget n'intègre pas les subventions complémentaires déposées mais non encore validées, ni les dépenses qui y seraient rattachées. (Exemple : le matériel pour l'itinérance lié à l'aide CAF à l'investissement).

## Budget prévisionnel simplifié 2026

Charges (dépenses)			Produits (recettes)		
Intitulé	2026 prévisionnel		Nature	2026 prévisionnel	
	Montant	%total		Montant	%total
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
<b>60 Achats</b>	40 035,00	7,5%	<b>70 Ventes</b>	286 044,00	53,6%
Dont :			Dont :		
Alimentation (frais de cantine-centre de loisirs)	31 139,00		Participation des usagers	97 801,00	
Fournitures et matériel pédagogique	2 496,00		Prestations de service CAF (yc CTG)	187 953,00	
<b>61-62 Services et autres services extérieurs</b>	106 363,00	19,9%	<b>74 Subventions</b>	214 592,00	40,2%
Dont :			Dont :		
Locations immobilières (loyers)	8 570,00		Subvention communauté de communes EBER	35 608,00	
Maintenance	7 500,00		Subvention communes	163 380,00	
Assurances	7 200,00		Sub de fonctionnement état (Fonjep)	7 104,00	
Activités (yc transport)	13 388,00		Subvention fonctionnement CAF	8 500,00	
Intervenants et travaux extérieurs	30 971,00				
<b>63 Impôts et taxes</b>	6 824,00	1,3%			
Dont :			<b>75 Produits gestion courante</b>	2 670,00	0,5%
Participation employeur formation	5 884,00		Dont :		
<b>64 Charges de personnels</b>	380 251,00	71,3%	Cotisation des adhérents	2 670,00	
			<b>76 Produits financiers</b>	2 027,00	0,4%
			<b>77 Produits exceptionnels</b>	3 140,00	0,6%
<b>65 Autres charges gestion courante</b>	0,00	0,0%			
<b>66 Charges financières</b>	0,00	0,0%			
<b>67 Charges exceptionnelles</b>	0,00	0,0%			
<b>Total charges décaissées</b>	<b>533 473,00</b>	<b>100,0%</b>	<b>Total produits encaissés</b>	<b>508 473,00</b>	
<b>68 Dotations aux amortissements, provisions</b>	0,00	0,0%	<b>78 Reprise sur amortissements et provisions</b>	25 000,00	4,7%
			<b>79 Transferts de charges</b>	0,00	0,0%
<b>Total charges</b>	<b>533 473,00</b>		<b>Total produits</b>	<b>533 473,00</b>	
Total charges avec la valorisation du bénévolat et des mises à disposition gratuites	560 473,00			560 473,00	
<b>Résultat</b>	<b>0,00</b>				
	<b>27 000,00</b>	5,1%		<b>27 000,00</b>	
Mise à disposition gratuite équipement	27 000,00	5,1%	Mise à disposition gratuite équipement	27 000,00	
Bénévolat		0,0%	Bénévolat		

### Au Fil de Lambre, c'est une association agréée centre social

Elle s'inscrit dans un mouvement qui défend les valeurs de démocratie, de solidarité et de dignité humaine. C'est pourquoi, elle essaye d'accueillir et écouter les habitants, mais aussi de construire des réponses face aux besoins repérés. Ses actions visent à développer l'épanouissement des personnes, favoriser le « vivre ensemble » et faire progresser la place de chaque citoyen.

### L'association met en œuvre un projet local

Parce que le label centre social est soumis à un agrément de la CAF de l'Isère, mais aussi parce que les besoins des habitants du territoire évoluent, Au Fil de Lambre renouvelle son projet tous les quatre ans. L'association, en concertation avec ses partenaires et notamment les communes a formulé un projet avec 3 orientations :

Un projet qui s'adresse aux habitants du territoire et dont ils sont aussi les acteurs

#### Une maison ouverte et accueillante

*Etre un lieu "ressources" pour le territoire et ses habitants*

En impulsant la création d'un espace dédié Centre Social pour accueillir tous les habitants

En repositionnant l'itinérance sur les 4 communes afin d'être au plus près des populations

En favorisant l'accès aux droits et aux services pour améliorer les conditions de vie sur la communauté de communes

En élargissant le champ des actions jeunesse pour mobiliser de nouveaux publics

#### Une maison qui contribue aux synergies

*Développer les solidarités locales*

En maintenant et créant des moments et des espaces d'échanges et de convivialité pour que les habitants se rencontrent

En renforçant la veille sociale du territoire afin de soutenir les plus fragiles

En construisant des dynamiques de solidarité pour soutenir les habitants

En positionnant la jeunesse comme un acteur clef sur la communauté de communes dans le but de les impliquer dans la vie locale

#### Une maison porteuse de dynamique

*Agir avec et pour les familles*

En favorisant la transmission intergénérationnelle et interculturelle afin de renforcer les liens entre les familles du territoire

En accompagnant les familles afin de les soutenir dans leur organisation et leur fonction éducative

En construisant des dynamiques de solidarité qui soutiennent la fonction parentale

# J'agis local avec mon centre social

**Au Fil de Lambre est une association de proximité qui anime le débat démocratique, accompagne des mobilisations et des projets d'habitant.e.s pour construire de meilleures conditions de vie, aujourd'hui et pour demain.**

**Nous proposons des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins dans les 4 communes. Surtout, tout cela se construit et est porté par des habitant.e.s. Le centre social, c'est vous !**

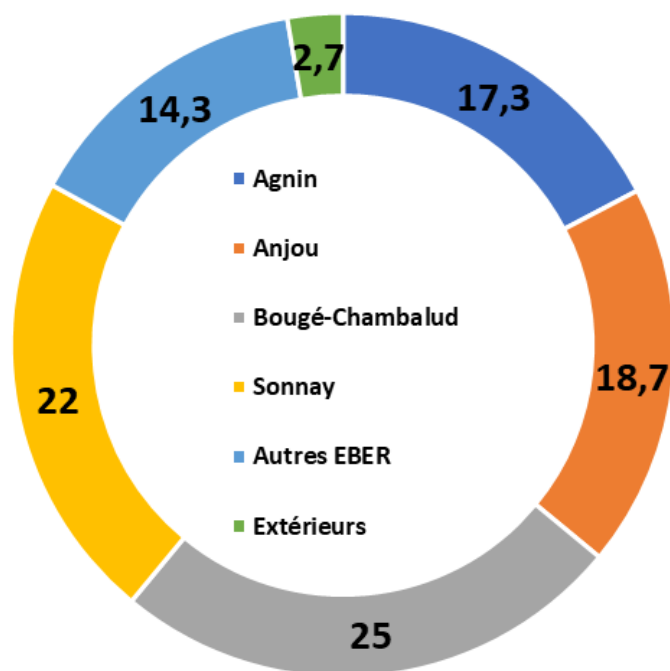
En 2025, nous comptons 314 familles adhérentes. Il s'agit parfois d'une personne qui participe à l'activité (Mémo Lambre, SEL...), mais bien souvent, ce sont des familles ou les petits enfants de familles des quatre communes qui utilisent un service de l'association (centre de loisirs) pour répondre à un besoin de garde des enfants.

Nos **314 familles** adhérentes couvrent donc une population de **758 personnes**.

En plus de ces adhérents, certaines actions sur lesquelles nous intervenons ne demandent ou ne permettent pas d'enregistrer une adhésion :

- Les actions au collège qui concernent environ 300 élèves.
- Le RPE : 18 participants ont fréquenté les temps de rencontre dans l'année
- 1019 spectateurs sur 9 évènements culturels locaux et 1 séance de ciné plein air.

**Provenance des adhérents en %**



## Pour mettre en œuvre le projet, un conseil d'administration est élu

Celui-ci est composé notamment d'habitants élus par l'ensemble des adhérents de l'association lors de l'Assemblée Générale annuelle. Pour l'année 2025, il était composé de 12 habitants des quatre communes. De plus, 8 membres de droit, élus des communes dont les maires nommés par les conseils municipaux, prennent part aux délibérations et aux votes (2 voix par commune).

### Membres actifs :

AGNIN	ANJOU	BOUGE-CHAMBALUD	SONNAY
MABILON-ANDRIEUX Michelle	FENOY Martine	FONTAINE Emeline	LOGEL Sandrine
	MARCOUX Ghislaine	REY Danièle	ROMEAS Christelle
	TABIN Patricia	CLEMENT Michelle	GIRARD Delphine
	MOREL Marie-France	GERBER Dany	

### Membres de droit :

	Titulaires	Référents
- Agnin	MONTEYREMARD Christian	POULLENARD Christophe
- Anjou	MOREL Christine	DUMOULIN Sabrina
- Bougé-Chambalud	ANDRE Sébastien	FAYOLLE Claudette
- Sonnay	LHERMET Claude	MELE Elsa

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois dans l'année.

Il suit les actions mises en place, valide ou élabore de nouvelles actions, assure la fonction employeur, fait les choix d'affectation des moyens et suit le budget. **Cette année, les administrateurs ont :**

- Suivi l'activité de l'association
- Engagé un travail sur une itinérance durable après l'abandon du projet de locaux
- Défini une stratégie financière
- Procédé au renouvellement du projet social

Ce conseil d'administration nomme un bureau parmi les membres actifs, lequel se constitue pour assurer les fonctions statutaires, notamment celle de présidente occupée par Martine FENOY.

Le Bureau s'est réuni 7 fois dans l'année pour suivre les affaires courantes de la vie de l'association et proposer des actions au Conseil d'Administration.

## L'engagement quotidien des habitants, une richesse humaine :

Des habitants s'impliquent bénévolement dans des activités régulières comme l'atelier mémoire, l'accompagnement éducatif, Taf's, DéCLIC, le SEL ou bien plus ponctuellement dans le cadre de commissions (communication, Bien Vieillir) développées par le Centre Social ainsi que sur des actions ponctuelles comme, le Repaire Café, la fête du jeu ou encore la Cantina. En 2025, nous cumulons environ **2454 heures de bénévolat**.

## Une équipe professionnelle pour accompagner la mise en œuvre du projet

Le Centre Social est employeur d'une équipe composée d'un directeur, d'une chargée d'accueil, d'une animatrice référente famille, de 5 animateurs permanents, d'une comptable, d'un agent de service qui représente 7.93 ETP.

Ont également été employés au cours de l'année, 38 jeunes vacataires pour la plupart habitant l'une des quatre communes, pour l'animation du centre de loisirs des vacances.



### Ils nous font confiance :

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué, par leurs dons, à soutenir les actions du centre social. Qu'ils soient numéraires ou en nature

Ces élans de générosité et de solidarité sont précieux : au-delà de leur marque de confiance, ils nous permettent de renforcer nos actions, d'initier de nouvelles dynamiques et de continuer à faire vivre les valeurs de solidarité, de proximité et de lien social.

## Une maison ouverte et accueillante

**Pour nous** le centre social est un lieu vivant, humain, à l'écoute des habitants, où les savoir-faire des uns sont aux services des autres. C'est un lieu culturel et d'échanges.

**Nos actions** se veulent fédératrices, accessibles à tous et à toutes les générations.

Nos actions sont pensées comme une parenthèse, où chacun peut se réaliser, être soi et s'exprimer librement

### RELAIS PETITE ENFANCE

Le Centre Social du Roussillonnais est gestionnaire de cette action et Au Fil de Lambre co-anime les temps de rencontre deux fois par mois, le mardi de 9h à 12h, en période scolaire. Ils sont itinérants avec une rotation sur les quatre communes. Ces temps sont l'occasion pour les enfants de faire des activités ensemble telles que de la peinture, de la motricité, ou bien de bénéficier d'animations

Pour les assistantes maternelles, c'est l'occasion d'échanger sur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer ou bien sur les questions qu'elles peuvent avoir.

Temps de rencontre	18
Fréquentation moyenne	6 Assistantes Mat. 18 enfants

**L'année 2025 est marquée par** l'ouverture d'une Maison d'Assistants Maternelles à Anjou, seul nouvel agrément de l'année. Quinze assistantes maternelles sont en lien avec le RPE parmi les vingt-cinq en activité. On observe également un grand nombre de places disponibles, qui ont doublé entre février et mars 2025.

Les partenariats avec les écoles se consolident : des activités sont partagées lors de chaque séance, avec des temps d'animation dans les classes ou en



commun dans notre espace, ainsi que la poursuite des animations en lien avec les médiathèques.

À noter également l'arrivée d'une nouvelle animatrice sur nos temps d'animation.

Lors de la fête du jeu annuelle, le centre social consacre un temps dédié à la petite enfance et donc aux assistantes maternelles.

### L'ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS ET ADOS

L'accueil de loisirs est une offre de services aux familles que les communes d'Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay, soutenues par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère ont confié la gestion du centre de loisirs à l'association Au Fil de Lambre. Cet accueil est ouvert aux enfants mineurs âgés de 3 à 17 ans révolus.

Plusieurs types de fonctionnement sont proposés en fonction de l'âge des enfants et des périodes (mercredis, vacances...). Les activités intergénérationnelles et celles avec d'autres associations locales sont privilégiées ainsi que celles faites avec et par les bénévoles. Les parents sont conviés à participer à ces actions sur le centre de loisirs.



**L'année 2025 a été marquée par** un partenariat avec le centre de loisirs du Centre social du Roussillonnais : échanges réguliers entre groupes d'enfants (6-10 ans) — d'abord épistolaires, puis brèves rencontres, puis journées complètes alternées dans chaque structure. Ces rencontres ont favorisé l'ouverture à de nouveaux environnements, la curiosité et le développement des compétences sociales. Les activités proposées ont encouragé le partage, la coopération et le respect d'autrui. Les équipes pédagogiques ont échangé sur leurs pratiques, enrichissant leurs approches. Au cours de l'année, des nuitées et des veillées ont été organisées ; expérience très enrichissante pour enfants et équipe, mais seules les veillées pourront être reconduites. Le partenariat a été ponctué par de nombreuses sorties et animations ; durant les vacances, l'accueil de loisirs et les séjours ont servi de leviers pour mobiliser les jeunes autour de projets.

Nombre d'enfants différents accueillis sur l'année	339
Nombre d'heures réelles	42713.75

### LES SEJOURS- MINI CAMPS

L'offre de séjours est complémentaire à l'ALSH. La tarification est basée sur le quotient familial et se veut accessible.

Il s'agit de distinguer 2 types de séjours :

-Les séjours courts à destination des plus jeunes qui se déroulent à proximité du centre sur 1 à 2 nuitées. Ce sont des séjours d'initiation et de découverte de l'esprit camp.

Les séjours : Ils se déroulent souvent l'été, l'hébergement est sous tente en gestion libre, et les activités sont à des coûts peu élevés. Ce sont des moments de partage où le collectif a une place importante, les enfants rencontrent d'autres enfants et vivent des moments forts durant tout le séjour.

Nous organisons aussi en partenariat avec Les 4 Vents un séjour neige.

**L'année 2025 a été marquée par :**

- Le séjour ski s'est déroulé du 03 au 07 mars et a réuni 30 jeunes pour profiter des joies de la montagne à Vaujany.

Organisé en partenariat avec le centre social Les 4 Vents, ce séjour a permis une mutualisation des moyens.

Au total, 51 jeunes ont pu participer à deux journées de ski alpin, une journée découverte de la montagne avec des professionnels, participé à des animations et des veillées renouant avec « l'esprit colo ».

-Cet été, 16 jeunes âgés de 10 à 14 ans ont participé à un séjour de 5 jours et 4 nuits sur le thème « Pékin



Express ». Ils sont partis de Sonnay à vélo jusqu'à Saint-Vallier pour passer deux nuits au camping municipal Les Îles de Silon. Sur place, ils ont réalisé différents défis et profité de la piscine. Ils ont ensuite pris le train jusqu'à Die pour se rendre au camping de la Pinède, tout en réalisant d'autres défis et en profitant de la rivière de la Drôme pour se rafraîchir. Ce séjour a également été l'occasion pour un groupe de le préparer en choisissant les lieux, le thème et certaines activités. Pour certains, c'était aussi leur première expérience en collectivité.



- Un second séjour a eu lieu du 14 au 18 juillet 2025 à Avignon, réunissant 18 jeunes de 13 à 16 ans à l'occasion du festival de théâtre. Le projet visait à faire découvrir un événement culturel majeur tout en favorisant l'autonomie des participants. En amont, ils ont mené plusieurs actions d'autofinancement pour contribuer au financement du séjour. Sur place, les jeunes ont été pleinement acteurs de leur quotidien : élaboration des menus, organisation des courses, préparation des repas et gestion des plannings. Ils ont également assisté à plusieurs spectacles du festival, découvrant le théâtre sous différentes formes. Ce séjour a été une expérience enrichissante, mêlant découverte culturelle, vie collective et prise de responsabilités, permettant aux jeunes de gagner en autonomie et de renforcer la cohésion du groupe.

**-PROJET MAROC (ACCOMPAGNEMENT DE PROJET HORS ALSH) :** Cette année, un groupe de 10 jeunes a mené un projet de mobilité au Maroc, construit de A à Z avec l'accompagnement du centre social. Grâce à différentes actions d'autofinancement

(restaurant éphémère, escape game sur la santé mentale, ventes solidaires...), ils ont non seulement financé une partie du séjour, mais aussi animé la vie locale et créé du lien entre habitants.



Le séjour, déroulé en octobre, a permis aux jeunes de découvrir la culture marocaine, de visiter plusieurs sites emblématiques — dont le désert — et de rencontrer l'association El Firdaws. Ces échanges ont été riches sur les plans humain et culturel et ont aidé à mieux comprendre les réalités locales.

Ce projet a constitué une véritable expérience d'apprentissage : les jeunes ont développé des compétences en organisation, travail d'équipe et communication, tout en renforçant leur confiance en eux et leur ouverture aux autres.

Au-delà du voyage, il s'agit d'une aventure collective porteuse de valeurs de solidarité, d'engagement et de vivre-ensemble, que nous sommes fiers d'avoir accompagnée.

#### L'ATELIER MEMOIRE – MEMO LAMBRE

*Cet atelier n'est pas un lieu d'apprentissage ou de compétition, ni « un médicament » contre la perte de mémoire qui nous atteint tous, mais un temps de rencontre et un moment convivial. C'est un lieu où il est possible de ne pas faire l'animation si on est fatigué ou bloqué, sans que cela ne pose problème.*

**En 2025,** nos 15 participant.e.s ont entretenu leur mémoire à travers des jeux, de petits exercices et une bonne dose de convivialité avec l'aide complice de leurs animatrices bénévoles, Valérie, Chantal et Dany.

### L'ATELIER GYM DOUCE- MOBILAMBRE

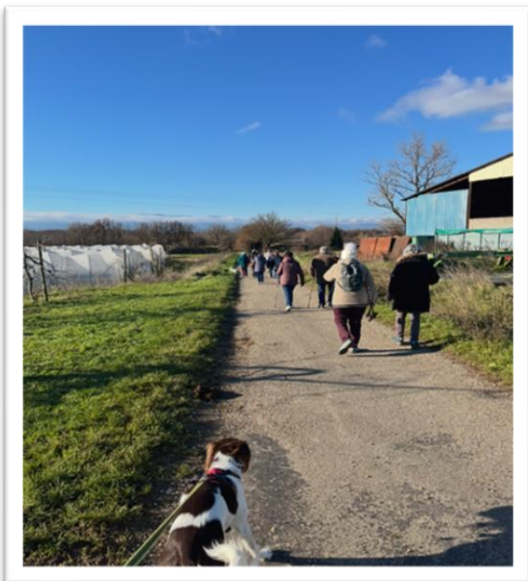
Cet atelier est destiné à des personnes qui souhaitent pratiquer une activité physique adaptée à leurs capacités et âges. Il est animé par une intervenante spécialisée de Rhodia Club. Le contenu est diversifié (gym, tir, marche...).

**En 2025**, La vitalité de l'atelier ne s'est pas démentie avec ces 26 participants.



### LE GROUPE BALADE

Le groupe « Balade » est un nouveau collectif formé à la suite d'un atelier proposé en 2024 par la CAR-SAT. **En 2025**, il rassemblait une vingtaine de participant·e·s.



Les balades, proposées par les adhérents, ont lieu le lundi. Il s'agit de parcours d'environ 5 km ; l'objectif n'est pas la performance mais des promenades adaptées, avec peu de dénivelé. Comme dans tous les ateliers du centre social, il s'agit de partager un moment convivial autour de la marche.

### COORDINATION PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Les communes sont signataires d'un PEDT et ont rejoint le dispositif Plan Mercredi. Afin d'œuvrer à une continuité et une complémentarité éducative, Au Fil de Lambre coordonne à l'échelle des 4 communes ce projet qui implique en plus des élus, les enseignants, les agents municipaux du périscolaire et le centre de loisirs.

#### L'année 2025 a été marquée par :

Un nouveau projet éducatif de territoire a été élaboré et déposé pour la période 2024-2026 autour de 3 axes :

- Apprendre à se connaître pour mieux faire avec les autres
  - Susciter la découverte et l'éveil sur le monde
  - Découvrir son environnement pour en être acteur
- Des ateliers autour du numérique ont été mis en place dans le cadre des Territoires Numériques Éducatifs (TNE) de l'Isère, en partenariat avec les écoles, avec des propositions à destination des parents pour leur présenter les outils disponibles dans les TNE et les sensibiliser aux risques numériques. Quatre sessions sont proposées sous forme de cafés numériques, chacune sur une thématique différente ; la première a eu lieu en novembre à l'école de Bougé-Chambalud.

L'action « Nos villages propres » a été co-portée par les communes, le collectif des Coquelicots et d'autres associations locales. Pour prolonger cette initiative, une semaine dédiée à l'environnement, coordonnée par le centre social, a été organisée du 22 au 29 mars. De nombreuses animations proposées par des habitants et des associations ont rythmé la semaine : troc de graines, fresque de la biodiversité, réparation de vélos, collecte d'appareils numériques et de câbles, vente de composteurs, projection d'un documentaire, repaire café, etc.

À l'issue des temps d'échanges de pratiques entre pairs destinés aux agents municipaux périscolaires, les cinq écoles ont œuvré à la création d'un fonds pour le photomaton de la fête du jeu, sur le thème des quatre saisons, réalisé dans les écoles.

**DÉCLIC** est un collectif d'habitants intervenant sur les quatre communes pour le développement d'actions culturelles.

**L'année 2025 a été marquée par une** saison variée qui a fait la part belle au spectacle vivant.

- « Conférence sur l'économie circulaire » de Bérenger Devise à Anjou par l'UPOP : 60 personnes.
- « Jean Claude Moste » à Bougé-Chambalud : 150 spectateurs.
- « Le Magiconteur Eric Chartiot » à Agnin : 150 personnes.
- « La Beauté des sexes » de Erika Leclerc Marceau à Sonnay qui a réuni 87 spectateurs.
- « Quintette Vocal » à Anjou 107 personnes.
- « L'exposition Xavier Guyonnet et Hervé Buldrini » qui a été visitée par 160 personnes.
- « Ciné sous les étoiles » à Sonnay : 100 spectateurs.
- « Conférence sur la Syntropie » de Jeanne Loue Manifel en partenariat avec le collectif « Les Coquelicots » à Anjou : 61 personnes.
- « Passage à table » de Gustina Clown à Agnin : 81 spectateurs.
- « Voyage au pôle sud » de Luc Jacquet à Sonnay : 63 spectateurs.



# Une maison qui contribue aux synergies locales

**Pour nous le centre social est un lieu d'actions collectives. Tout seul nous allons plus vite, mais à plusieurs nous allons plus loin.**

**Notre conception du partenariat est solidaire, conviviale, soucieuse des compétences et de la place de chaque habitant, association, institution, collectivité et employeur. Notre rôle est d'impulser, soutenir, coordonner et agir dans l'intérêt général.**

## DEBATTRE POUR NE PAS SE BATTRE

*Dans ce projet il est question d'intervenir dans les classes de 5èmes (ou autre niveau à définir avec les établissements scolaires) :*

- De pointer du doigt ce qui fait violence dans un groupe chez les jeunes.
- De permettre d'exprimer ce dont chacun a besoin pour se sentir bien dans un groupe.
- De créer l'adhésion des autres membres du groupe.
- De permettre la réflexion de chacun sur sa place dans un groupe et son comportement puis d'en mesurer les conséquences.

*Quatre interventions ont été faites auprès de tous les 5èmes du collège Jean FERRAT soit 7h par classe.*

**En 2025**, 112 collégiens du collège Jean-Ferrat ont participé à cette action de sensibilisation aux phénomènes de violence.

## INTERVENTION SUR L'UTILISATION DU TELEPHONE PORTABLE

*Le centre social Au Fil de Lambre en partenariat avec LE SMEJ (Service Municipal Enfance Jeunesse) de la commune de Salaise intervient auprès de tous les élèves de 6ème du collège Jean FERRAT.*

*Lors de cette séance l'objectif est d'échanger sur l'usage que les jeunes ont du téléphone portable, de ce que cela génère sur eux dans le groupe classe et*

*dans la relation parents-enfants. Ils sont également sensibilisés aux risques d'utilisation (protection des données, droit à l'image...).*

**L'année 2025 a été marquée par** : 184 élèves ont bénéficié de ces interventions.

## LUDOTHEQUE

*Tous les jeudis entre 13h et 14h, nous intervenons au collège de Jean Ferrat en partenariat avec le Service Municipal Enfance Jeunesse de Salaise-sur-Sanne. Le but de cette intervention est de créer et garder du lien avec les jeunes, d'être à leur écoute et d'échanger avec eux. Cela nous permet de nous rendre visibles et disponibles auprès des jeunes par le biais du jeu.*

**L'année 2025 a été marquée** par la poursuite du fonctionnement initié l'an dernier avec un groupe sur des jeux de société et un autre groupe sur un fonctionnement type « foyer ». Il y a en moyenne une soixantaine de jeunes chaque jeudi qui viennent jouer ou simplement échanger avec les animateurs.

## EN ROUTE POUR MON ORIENTATION

*L'équipe anime un atelier en direction d'élèves de 4<sup>ème</sup> en partenariat avec le collège et le Service Municipal Enfance Jeunesse de Salaise-sur-Sanne. Cet*

atelier a lieu tous les jeudis entre 13h et 14h. Il comprend un travail sur les domaines professionnels correspondant aux centres d'intérêt des jeunes.

**L'année 2025 a été marquée par** l'accompagnement de 8 jeunes dans leur choix d'orientation.

### TAF's (Travail Au Fil de Saisons)

TAF'S est un collectif de 16 jeunes scolarisés et âgés de 16 à 18 ans qui se réunit pour trouver de l'emploi occasionnel par le biais du chèque emploi service universel et associatif (CESU-CEA). Ce groupe est accompagné par un animateur et des bénévoles. Le collectif réalise aussi des autofinancements pour l'achat de matériels et d'outils de communication lors d'animations sur les communes.

**L'année 2025 a été marquée** par un renouvellement du groupe et une réactualisation du logo et des outils de communication en lien avec l'entreprise SeriStick.



### COMMISSION « BIEN VIEILLIR : UNE RESSOURCE »

Une commission pour répondre à la question du vieillissement sur notre territoire. Elle est composée d'habitants, d'élus, d'administrateurs et de salariés.

**L'année 2025 a été marquée par :**

- Après un travail de recherche mené par la commission avec la contribution de Gris Girafe, la plaquette « Bien vieillir sur nos communes », regroupant des informations pratiques à destination des seniors (logement, santé, vie quotidienne, transport, culture...), a été éditée. Elle couvre les quatre



communes et leurs environs et est mise à disposition des habitant-e-s en mairie ; une version en ligne est disponible sur le site d'Au fil de Lambre.

Le projet de prévention des chutes « Stop aux chutes », porté par le Département et réalisé par un collectif d'habitant-e-s sous forme de capsules vidéo, est disponible sur le site du Département, ainsi que son support pédagogique pour l'animation. Ce projet a été mené en partenariat avec la médiation santé EBER et les centres sociaux du Roussillonnais et de Saint-Romain-de-Surieu.

Trois ateliers de prévention seniors ont été proposés grâce à divers partenaires :

- « 3.0 » (action conduite par les auto-écoles réunies) proposé en juin avec le centre social du Roussillon ;

Sorties	Part AFDL / nb places	Sorties	Part AFDL / nb places
Festival International du 1 <sup>er</sup> film à Annonay	12/15 Total : 32	Thé dansant en lien avec le centre social de l'OVIV	2 Total : 16
Exposition « POMPEII »	19/20 Total : 59	Musée de l'Alambic	5/17
Festival Jazz à Vienne + Visite guidée théâtre antique	15/15 Total : 45	Deux Stages poterie	2/5 Total : 16
Musée du car et château de la Rivoire à Vanosc	7/13 Total : 39	Atelier environnement avec co-travaux	3/5 Total : 9
Musée des papeteries Canson + atelier fabrication de papier	16/15 Total : 40	Balade découverte des plantes sauvages avec dégustation	11/10 Total : 30
Atelier découverte de la linogravure en janvier	2/2 total : 6	Visite guidée de la ville de Serrières et musée des Mari-niers	3/ 10 Total : 26
Atelier découverte Estampe	1/2 Total : 6		

- « Bien manger, bien bouger », composé de six séances de deux heures ;  
 - et « Itinéraire de santé- Vitalité : prendre soin de soi », six séances accueillant six participant-e-s.  
 Des sorties en semaine et en journée ont été organisées en partenariat avec les centres sociaux Les 4 Vents et du Roussillonnais dans le cadre d'un appel à projet CARSAT, visant à faciliter l'accès à la culture et à lutter contre l'isolement. Ces sorties réservées aux plus de 60 ans se nomment « Sortir Ensemble ». **En 2025**, nous avons organisé 5 sorties rassemblant 213 participant-e-s provenant des trois centres sociaux, 7 actions de partage de savoir totalisant 109 participations, et 4 stages réalisés dans le cadre du PLEAC.

### LE SEL – SYSTEME D'ÉCHANGE LOCAL

*Ce groupe échange des services et des biens par le biais d'une monnaie virtuelle « le galet ». Les échanges ne sont pas réciproques et permettent donc à tous de faire des propositions. Les membres du SEL se regroupent une fois par mois, le 16, dans une des quatre communes pour faire un point sur les échanges, propositions et demandes. C'est aussi l'occasion de prévoir les animations collectives.*



**En 2025**, l'effectif du groupe est de 17 membres représentant 25 personnes. En plus des échanges de biens, de savoirs ou de services, le SEL organise des temps de convivialité ainsi que des sorties pour découvrir le patrimoine et les gourmandises de notre région.

Cette année, nous comptabilisons 120 échanges et 10 animations organisées :

- Chocolaterie Jouvenal
- Soirée crêpes et jeux
- Vernissage Pâques Jouvenal
- Visite du musée du car et charonnage
- Visite de l'usine Iveco Bus
- Vide jardin
- Visite entreprise Bigallet

- Visite du Château de St Geoire
- Dégustation au Domaine Novis
- Repas de fin d'année
- Dégustation de bûches de Noël chez Jouvenal

### LES ANIMATIONS PONCTUELLES

*Ces animations répondent à un besoin d'animation de la vie locale par la mise en place de temps festifs et conviviaux qui contribuent aussi à l'identification du Centre Social. La plus emblématique est la fête du jeu. Il s'agit d'une animation « temps fort » gratuite où le jeu, sous ses nombreuses formes, est utilisé comme support pour que les habitants partagent un temps ensemble.*

**L'année 2025 a été marquée par :**

La Fête du Jeu s'est déroulée du 28 janvier au 1er février. Ces cinq jours ont débuté avec La Cantina



puis la décentralisation du centre de loisirs. Le jeudi matin, le Relais Petite Enfance du Pays Roussillonnais est venu animer un temps petite enfance ouvert aux familles. Le jeudi après-midi était intergénérationnel, avec l'accompagnement éducatif, la présence du Club de l'Amitié et l'atelier Mémo-Lambre. Le vendredi était consacré aux scolaires : deux classes d'Agnin y ont participé pour la première fois. Toutes ces actions ont mené à la « Fête » du samedi, à laquelle 440 personnes ont participé. La chasse aux œufs nocturne, organisée le 5 avril à la Tour d'Anjou, a réuni 33 personnes. En raison des conditions climatiques, la chasse aux œufs destinée aux enfants de la petite enfance a dû être annulée et n'a pas pu être reportée.

Tout au long de l'année, suite à des demandes, des

dons et des partages de savoir, des animations ponctuelles sont proposées au centre social : ateliers cuisine (fabrication de macarons, confiture d'abricot pour autofinancement, coulis de tomate, pâtes de coing, préparation de buffets), et ateliers créatifs (macramé, etc.).

### LA CANTINA

*La cuisine a toujours été présente au sein du centre social car c'est un vecteur de rassemblement et de cohésion entre les générations. Nous bénéficions avec des bénévoles et des permanents d'un réel savoir-faire. Sans oublier notre proximité avec les producteurs de fruits et de légumes locaux.*

*Avec ce contexte, un nouveau projet a émergé : La Cantina.*

*Le concept est simple, quelques personnes réfléchissent à un menu avec des fruits et légumes de saison sur la base de dons ou d'achats avec les producteurs locaux. Puis un atelier cuisine est organisé avec des bénévoles, des familles, des jeunes pour confectionner un repas équilibré à un tarif unique inférieur à 10€.*

**L'année 2025 a été marquée** par un prix reçu lors des Écocitoyens EBER, qui permettra d'investir dans du nouveau matériel et l'organisation de 4 Cantina qui ont réuni 165 personnes.



### AUTOFINANCEMENT DE PROJETS DE JEUNES

#### Escape game sur la santé mentale

En partenariat avec le centre social de l'OVIV et la Maison des Adolescents, le projet intitulé « Santé mentale, ouvrons les portes » visait à sensibiliser les jeunes et les familles par une approche ludique et participative.

Les jeunes ont participé pleinement à la conception du scénario, à la création des décors, à

l'organisation des repas et à l'animation des temps d'échange. L'événement a réuni 124 participants âgés de 10 à 70 ans, issus de différentes structures du territoire, et a permis de nombreux échanges entre jeunes, familles et professionnels, contribuant à lever certains tabous autour de la santé mentale.

Ce projet a également favorisé la coopération entre jeunes de différents territoires, renforcé les partenariats locaux et permis aux participants de développer des compétences en organisation, en travail d'équipe et en prise de responsabilité.

#### -Restaurant éphémère : La Casbah de Rabat

Dans le cadre de leur projet de mobilité au Maroc, les jeunes ont organisé un restaurant éphémère intitulé « La Casbah de Rabat ».



L'événement a rassemblé près de 100 participants, accompagnés d'une équipe de bénévoles mobilisée à leurs côtés.

Les jeunes ont été impliqués à toutes les étapes : préparation de plats traditionnels (couscous, briouats, pâtisseries), organisation logistique, communication et service le soir de l'événement. En amont, des ateliers cuisine ont favorisé les échanges avec des habitants, permettant la transmission de savoir-faire et la découverte culturelle. Au-delà de l'objectif financier, ce restaurant a été un véritable moment de convivialité, offrant aux habitants l'occasion de se rencontrer et d'échanger

autour de la culture marocaine. Il a permis aux jeunes de développer des compétences en organisation, travail d'équipe et relation avec le public. Ce projet illustre pleinement leur engagement et leur capacité à mener une action collective au service du territoire.

### LE REPAIRE CAFE

Depuis trois ans, le centre social coordonne une sensibilisation à l'environnement, portée par le collectif d'habitant·e·s et les collectivités sous la bannière « Ensemble pour l'environnement ». Plusieurs actions y sont évoquées dans le PEDT. Cette année, pour valoriser les initiatives positives, le collectif a proposé la création d'un Repaire Café éphémère et lancé un appel à bénévoles, ce qui a permis de constituer un collectif citoyen aux compétences variées (bricolage, couture, réparations électriques...).

Un premier atelier a rencontré du succès. Fort de cette réussite, le collectif a développé l'action en proposant un Repaire Café itinérant, organisé chaque trimestre et accueilli à tour de rôle dans les quatre communes, de 9 h à 12 h.

L'année 2025 a été marquée par l'intervention de 14 bénévoles.

**L'année 2025 a été marquée par l'intervention de 14 bénévoles.**

Date lieu	Participants	Objets apportés
29 mars Bougé- Chambalud	16	26 dont 4 non réparables
14 juin Agnin	24	18 dont 1 non réparable
13 septembre Sonnay	17	25 dont 3 non réparables
14 novembre Anjou	26	34 dont 8 non réparables

Le Repaire Café a été lauréat du concours des écocitoyens organisé par la communauté de communes et a reçu une aide à la communication. Le collectif travaille actuellement sur des visuels pour mieux valoriser et promouvoir cette action.



# Une maison porteuse de dynamiques au service des familles

**Pour nous**, le centre social est un lieu accueillant, d'écoute et de confiance. C'est un espace d'initiatives et de soutien aux familles, une porte ouverte à leurs questionnements. Nous voulons faciliter et améliorer les relations entre les familles des 4 communes et au sein même des foyers

**Notre mission** est de reconnaître la capacité d'action des familles et de les accompagner dans leurs projets.

Nous contribuons à l'animation de la communauté éducative locale (enfants/ado, parents, écoles, collèges, ...)

**Nos actions** se veulent sources de repères et d'ouvertures éducatives et culturelles

## LES SORTIES FAMILLES

Il s'agit d'une programmation co-construite avec les familles qui proposent différentes sorties dans l'année. Elles permettent aux familles de découvrir des activités, de passer un bon moment entre parents et enfants et, de rencontrer des familles des quatre communes.



En 2025, quatre sorties ont eu lieu en juillet et en décembre : Saint-Martin-la-Plaine (parc zoologique), Villars-les-Dombes (parc des oiseaux), Planfoy (via ferrata) et Saint-Étienne (musée de la mine et planétarium). Ces animations ont réuni 25 familles, soit 99 personnes dont 53 enfants.

## LES ANIMATIONS FAMILLES

Durant les vacances scolaires, une programmation famille est proposée chaque semaine. La programmation est animée par la référente famille et l'animatrice enfance et famille qui accueillent les participants autour d'activités manuelles, de motricité, cuisine, etc.

En 2025, Nous comptabilisons 36 familles et 5 assistantes maternelles, soit 48 adultes et 90 enfants.

## LE WEEK-END FAMILLES

L'idée est simple, il s'agit de partir un week-end en famille pour faire des activités ensemble et rencontrer d'autres familles. Des activités en groupe sont proposées pour mieux se connaître, découvrir ou redécouvrir une pratique. Les temps de vie quotidienne sont gérés par les familles (repas, vaisselle, ménage...).

**En 2025**, le week-end s'est déroulé à Noirétable du 16 au 18 avril, avec six familles, soit 18 personnes. Le programme, défini collectivement par le groupe, comprenait une matinée au marché pour préparer le repas et une balade. Ensuite, au choix : une balade botanique suivie d'un atelier cuisine pour préparer l'apéro dinatoire, ou une visite de soin aux animaux de la ferme du gîte. Le week-end s'est achevé, sur le chemin du retour, par la volerie du Forez et le spectacle d'aigles. Le séjour a été ponctué de nombreux moments conviviaux autour de repas préparés ensemble, de temps de jeu et d'échanges.



### **ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTARITE**

*Ces actions visent à soutenir les familles dans la scolarité de leur enfant, à les sensibiliser aux enjeux du numérique, et à accompagner les élèves ayant des difficultés scolaires, avec ou sans handicap ou troubles du neurodéveloppement.*

*Elles sont menées en partenariat avec les écoles du secteur, le collège public et les centres sociaux du territoire EBER, notamment autour du numérique et du handicap. Elles résultent des échanges entre partenaires et des besoins exprimés par les familles*

**En 2025**, un temps d'information sur le passage en 6e a été organisé sous forme de forum, avec la participation d'élèves, de la proviseure adjointe du Collège Jean Ferrat, de l'infirmière du collège, du

médiateur numérique et de parents d'élèves ; 13 personnes y ont participé.

La soirée « Orientation », organisée en partenariat avec le centre social Les 4 Vents, le service municipal jeunesse de Salaise-sur-Sanne et Job IRL, s'est tenue un mercredi de 17 h à 19 h sous forme d'ateliers et de stands. Des stands ont présenté le fonctionnement de l'orientation et des filières, le planning scolaire et les ressources disponibles (sites, lieux, salons, etc.).

La soirée d'échanges « Les enfants atypiques », dédiée aux enfants présentant des troubles du neurodéveloppement, a eu lieu en semaine de 18 h à 21 h pour un groupe de 10 participants. Une sophrologue a animé ce temps pour apporter des outils pratiques aux familles afin de mieux gérer les problématiques du quotidien.

Sur le numérique, deux temps ont été mis en place. Pendant une période de vacances scolaires, le secteur jeunesse, en partenariat avec les centres sociaux Les 4 Vents et L'OVIV, a organisé un stage sur les influenceurs et la création de contenu, visant à sensibiliser les jeunes aux risques et à la réalité des contenus en ligne ; des capsules vidéo ont été réalisées par les jeunes. Pour valoriser leurs productions, une soirée de restitution a réuni les jeunes, leurs parents et des habitants, offrant également un temps d'échanges animé par le médiateur numérique, les animateurs et la référente famille (8 jeunes participants, 6 familles présentes lors de la restitution).

Une conférence plus large sur la jeunesse, intégrant la thématique du numérique et traitant du passage à l'adolescence et de la relation parent-enfant, a été animée à deux voix par une journaliste scientifique et une psychopraticienne ; elle a réuni 47 personnes

### **L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF**

*Chaque semaine, des bénévoles et une animatrice du Centre Social accueillent les enfants orientés par les enseignants des écoles primaires et du collège afin de leur donner « un coup de pouce » méthodologique et revoir certaines notions. Bien entendu les parents sont associés, puisqu'ils sont conviés à une rencontre de lancement et à un temps de débriefing en fin de séance.*

*Le lien avec l'école se fait via l'animatrice, sur des temps de régulation, des échanges par mail et un temps de bilan.*

**En 2025**, 10 enfants ont bénéficié de séances d'accompagnement éducatif, encadrés par quatre

bénévoles investis. L'année a été marquée par la mise en place d'un projet collectif autour de la poésie, avec notamment une période SLAM encadrée par Gyslain, artiste et slameur. La découverte et l'écriture d'acrostiches, quatrains, marabouts... ont permis de clôturer l'année par une exposition. Ce moment convivial a été l'occasion de partager le travail réalisé par les enfants avec leurs familles, nombreuses à avoir répondu présentes.



novembre au Petit Glacier à Sonnay, et deux autres au bar d'Anjou en Juin et Juillet.

Ces moments de partage et de convivialité ont été très appréciés.

Nous avons comptabilisé **138 personnes sur l'année pour 285 heures d'ouverture.**



## JOKOBUS

*C'est une ludothèque/espace de jeu adapté à tous les âges. Elle est mobile et se déplace dans les 4 villages du territoire grâce à une camionnette aménagée et à la mise à disposition des locaux par les communes.*

La présence du Jokobus hors vacances scolaires peine à trouver un créneau adapté aux différents besoins des habitants, **c'est pourquoi en 2025, nous avons privilégié les vacances scolaires.**

Il circule pendant les vacances en itinérance sur les 4 communes, en complément de la programmation des animations familles.

Cette année encore, le Jokobus est positionné dans la même commune que le centre de loisirs.

Il connaît une forte fréquentation en matinée, tandis que les après-midis, moins animés, sont l'occasion de proposer ponctuellement des temps dédiés aux ados du centre.

Trois soirées jeux ont été organisées : l'une en

## RAPPORT D'ORIENTATION

Par la présidente **Martine Fenoy**

Chaque année nous amène à relever des défis, en cette année 2026 ils apparaissent essentiels pour garantir l'avenir d'AFDL en stabilisant la structure du Centre Social. L'année 2026 s'annonce comme un tournant qui prenne en compte le changement que nous impose le nouveau contexte en vue d'adapter notre modèle économique.

**Notre horizon pour 2026 :**

- **Mettre en œuvre le nouveau Projet Social :**

Il s'agit de faire vivre ce Projet au travers des priorités établies, dans la transversalité et sur la base du socle commun pour l'équipe de salariés, en se l'appropriant pour toutes et tous. Il assure sens et cohérence à l'ensemble de l'activité et des actions du Centre Social.

- **Un nouveau logo :** pour une nouvelle image de l'association qui marque un changement, un virage amorcé !

- **Une politique salariale** qui se décline en lien avec la nouvelle démarche en vue d'une itinérance choisie et durable sur la question de l'ergonomie pour veiller à la santé de nos salariés. Elle vise à améliorer les modalités de transport.

En effet, les locaux scolaires mis à disposition n'étant pas adaptés à notre activité, il est nécessaire de les emménager selon nos besoins avec notre matériel à déplacer et installer...

- **Un partenariat avec les élus** à mettre en place et un lien solide à établir avec les nouvelles équipes municipales élues pour mieux se connaître, faire connaître et suivre le Centre Social, pour poursuivre

le travail partenarial engagé dans le cadre des comités de pilotage réguliers avec les maires et leurs référents. Poursuivre sur sa lancée la démarche enclenchée autour d'une itinérance durable et choisie.

-**Poursuite de la recherche de nouvelles sources de financement :**

Finalisation de l'étude d'impact lancée par EBER qui ouvre le dialogue et nourrit la réflexion pas à pas avec les élus et les suites à lui donner dans le cadre du partenariat élus et Centres Sociaux (CS). La perspective, à terme pour les CS, est celle d'une participation financière d'EBER pérenne qui s'appuie sur leur socle commun. 2026 restera dans le cadre de subventions exceptionnelles à la demande. Nous poursuivrons également la recherche de financeurs locaux en soutien.

Le défi majeur à relever pour 2026 et pour les années à venir reste celui de la stabilisation financière d'AFDL tout en poursuivant son activité conformément à ses valeurs, son niveau de qualité et en évoluant en fonction des besoins, envies et initiatives de toutes et tous.

Faire preuve d'écoute, d'ouverture, de créativité et d'inventivité, d'adaptabilité ! Nous abordons 2026 dans cet esprit, déterminés à avancer, mobilisés et solidaires !

*« Ce qui n'est pas singulier, trouvez le surprenant  
Ce qui est ordinaire, trouvez l'inexplicable !  
Ce qui est habituel doit vous étonner »*

**Bertolt Brecht**

## LES RÉOLUTIONS

### Résolution N° 1

L'assemblée générale approuve les rapports moraux présentés par la Présidente.

### Résolution N° 2

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, et entendu la synthèse présentée par la Trésorière, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2025. En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

### Résolution N° 3

L'assemblée générale décide de l'affectation du résultat 2025, 24 818€ 33 au report à nouveau.

### Résolution N° 4

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité présenté par le conseil d'administration.

### Résolution N° 5

L'assemblée générale, après en avoir entendu lecture, approuve le montant et la durée de validité des cotisations, proposés par le bureau de l'association :

- Coût de la carte d'adhésion : 10 Euros
- Validité du 01-07-2026 au 30-06-2027.

### Résolution N° 6

L'assemblée générale décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes titulaires SARL RMC-Sise 11 Rue de la Poste – 38170 Seyssinet-Pariset, pour le mandat de 6 exercices se terminant avec l'assemblée générale d'approbation des comptes 2031 ainsi que le commissaire aux comptes suppléant : Cabinet Izéha, représenté par Eric Traoré 52 Rue Aimé Bouchayer 38170 Seyssinet-Pariset.

## Nos partenaires institutionnels



## Nos partenaires solidaires



EARL Les Petits Fruits Alain Ogier





# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

**VENDREDI 29 MAI 2026**



Centre Social Au Fil de L'ambre  
10 place de l'église - 38130 Sornay - tel : 04 74 79 43 51 - mail : [accueil@csfildeambre.fr](mailto:accueil@csfildeambre.fr)